

République Française
Département du Nord

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2017 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

Etaient présents

Mmes : C. CHARLOT – G. GALLOIS – V. GAUTIER – C. HERMANT – V. JACINTO

Mrs. : M. BORREWATER – F. COQUEREL – D. DUQUESNE – J.C. RUHANT

Excusés : Y.B. DE BEURMANN (Procuration donnée à F. COQUEREL) – L. DESROUSSEAUX – A. KEDZIERSKI – L. VAN DRIESSCHE (Procuration donnée à J.C. RUHANT) – D. WICQUART

Monsieur Pierre-Antoine DELAVAL a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire débute la séance en demandant aux membres présents s'il peut ajouter une délibération à l'ordre du jour. Accord à l'unanimité.

I. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 AVRIL 2017

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 25 avril 2017. Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres qui y étaient présents.

II. DELIBERATION CONCERNANT LES PRIX DE LA RESTAURATION SCOLAIRE – N° 2017-05-18.01

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les prix de la restauration pour la cantine de l'école pour l'année scolaire 2017/2018.

Les prix sont établis comme suit :

<i>Repas au forfait.....</i>	<i>3,60 €</i>
<i>Repas au ticket (occasionnel).....</i>	<i>4,70 €</i>
<i>Repas adulte :.....</i>	<i>4,20 €</i>
<i>Repas non prévu et non réservé.....</i>	<i>8,00 €</i>

Après délibération, le Conseil Municipal valide la grille des prix des repas indiqués ci-dessus par 11 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention.

III. DELIBERATION CONCERNANT L'ENQUETE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018 – N° 2017-05-18.02

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un recensement de la population et des logements sera effectué sur Le Maisnil du 18 janvier au 17 février 2018.

Un agent ou plusieurs agents seront à nommer pour les opérations de recensement et de coordination avec l'INSEE.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que Monsieur le Maire désigne un ou plusieurs agents chargés de la préparation, de la réalisation et de la coordination de l'enquête de recensement par 11 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention.

Monsieur le Maire ajoute que le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. Les conseillers

sont invités à proposer le nom de personnes pouvant être intéressées par cette mission. Il est précisé que les élus ne peuvent être désignés.

IV. INFORMATION SUR LES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

1) Commission Jeunesse

NAP :

Madame Catherine CHARLOT signale qu'une réunion de bilan avec les animateurs est fixée au mardi 23 mai prochain. Il est indiqué qu'une prospection est actuellement menée pour les activités de l'année scolaire prochaine. Madame Catherine CHARLOT souhaite un renouvellement des ateliers proposés.

Monsieur le Maire ajoute qu'il y a, suite aux dernières élections présidentielles, une incertitude quant au maintien de ces NAP. Il est dit que ces activités créent une disparité entre les établissements scolaires privés et publics.

Retraite :

Madame Catherine CHARLOT rappelle qu'une fête de départ en retraite de Monsieur Benoît CRESPIEN, 34 ans d'enseignement à l'école communale, est prévue le 8 juin 2017 à 19h00 dans les locaux de l'école.

Conseil des enfants :

Mesdames Catherine CHARLOT et Valérie JACINTO retracent l'avancement des différents projets : gilets de sécurité, panneau de signalisation aux abords de l'école, panneau peint à l'entrée du village, livret éducatif et film de sensibilisation. Lors de la prochaine séance, les enfants élus seront présents afin de conclure cette année.

2) Commission Culture / Animation

Concert du 28 avril :

Madame Catherine HERMANT exprime sa satisfaction quant à l'organisation du concert par l'Aéronef en collaboration avec les services de la MEL, dans le cadre des « Belles Sorties ». Les deux groupes de Jazz ont été appréciés du public dans une ambiance « digne d'une salle de concert ». Le professionnalisme des intervenants a été largement apprécié.

Dans l'après-midi, les enfants des écoles de Le Maisnil et de Radinghem étaient « très contents » d'assister à cette rencontre musicale.

Fêtes du village :

Une rencontre avec le Major DUMORTIER de la gendarmerie d'Hallennes-lez-Haubourdin a permis d'obtenir les directives nécessaires à l'organisation d'une braderie dans le cadre de l'état d'urgence.

Madame Catherine HERMANT indique que des « mesures drastiques » sont imposées. C'est pour cette raison que, cette année, la commission a décidé d'annuler la braderie.

D'autres animations seront organisées le samedi après-midi. Le flyer doit être finalisé pour être distribué prochainement aux habitants.

Aussi, Monsieur Jean-Claude RUHANT demande aux conseillers de lui communiquer leurs disponibilités pour ce week-end de fêtes.

Enfin, il est rappelé que, l'an prochain, la commune accueillera les Foulées des Weppes.

Foulées des Weppes :

Elles se dérouleront le dimanche 2 juillet prochain à Radinghem-en-Weppes.

3) Commission Travaux

Travaux en cours :

Monsieur Didier DUQUESNE informe les membres du conseil de l'état d'avancement des différents chantiers.

L'engazonnement du lotissement de la Fresnoy a débuté dernièrement par un sous-traitant d'Eiffage. La mise aux normes PMR de la mairie et de l'église nécessite quelques travaux de finition par les entreprises Ramery et Bâti Concept. Celles-ci devraient intervenir dans les jours prochains.

Les travaux d'accessibilité des trottoirs de la rue du Haut Quesnoy (RD141) sont terminés.

Réunion :

Messieurs Didier DUQUESNE et Michel BORREWATER suggèrent qu'une réunion des commissions travaux et urbanisme soit organisée. Il sera notamment question du projet d'aménagement de la rue de l'Eglise et des projets d'acquisition foncière de la commune.

4) Commission communication

Une réunion a eu lieu le 16 mai dernier. Elle a permis de lister les différents sujets qui seront abordés dans le prochain bulletin. La distribution est prévue pour le 23 juin au plus tard.

Suite à une demande formulée lors de la séance du 30 mars dernier, un logo pour la commune est à l'étude. Il est dit que le coût de la réalisation serait décisif pour la poursuite du projet.

5) Commission Environnement

Madame Valérie JACINTO relate la dernière édition du marché aux fleurs du 29 avril. Près d'une quarantaine d'acheteurs se sont déplacés.

Madame Vincente GAUTIER s'interroge quant à l'utilité du panneau d'affichage situé sur le parking rue du Haut Quesnoy. Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'un panneau libre d'affichage, obligatoire dans les communes.

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il ne souhaite pas donner suite aux différents devis pour l'acquisition d'un broyeur pour le service technique. Il indique qu'une demande peut être formulée, en cas de besoin, à la commune de Radinghem-en-Weppes. Une discussion pourra, si les membres le souhaitent, être menée lors d'une prochaine séance.

V. INFORMATIONS SUR LES REUNIONS DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL)

Suppléant :

Monsieur le Maire indique que la Métropole Européenne de Lille a demandé la nomination d'un suppléant pour les conseils métropolitains. Dans les communes de moins de 1000 habitants, la règle impose de suivre l'ordre du tableau électoral. C'est donc Madame Catherine CHARLOT qui est désormais suppléante au conseil métropolitain.

Monsieur le Maire ajoute qu'il y a, à la MEL, environ quatre conseils métropolitains par an. Le prochain aura lieu le jeudi 1^{er} juin prochain.

CLECT :

Monsieur Michel BORREWATER a assisté le 16 mai dernier à une réunion de préparation de la prochaine réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférés (CLECT). Les maires des cinq communes de l'ex-CCWeppes ont préparé, avec les responsables de la MEL, la réévaluation des allocations compensatrices versées par la MEL suite à la fusion entre les deux EPCI.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Agence d'Ingénierie Départementale :

Madame Catherine HERMANT a été désignée en mars dernier représentant suppléant, pour la commune, à l'agence remplaçant l'Aide Technique Départementale. Elle a assisté à la réunion de mise en place du 3 mai dernier. L'établissement réunit 199 communes et 4 EPCI.

Elections législatives :

Monsieur le Maire rappelle que les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin prochains. Le bureau de vote fermera à 18 heures (et non 19 heures comme c'était le cas pour les élections présidentielles).

Service technique :

Les membres du Conseil Municipal sont informés que Monsieur Benoit DEBRUYNE, agent technique depuis le mois de septembre 2016, effectue actuellement les formations nécessaires pour obtenir le permis BE, indispensable pour la conduite du fourgon avec la remorque de plus de 750 kg.

Dates des congés :

Il est demandé aux membres de communiquer au secrétariat leur(s) date(s) de congés pour la période estivale.

Elections sénatoriales :

Monsieur le Maire rappelle que les élections sénatoriales se dérouleront en septembre prochain. Le Conseil devra désigner trois « grands électeurs » lors d'une prochaine séance.

Agenda :

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le **mardi 13 juin à 19h30**. Il débutera par le Conseil des enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.